

Journaliste

RNCP37033 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	DIPLOVIS — Diplôme visé
Code(s) NSF	321
Formacode(s)	46306, 46323, 46326
Code(s) ROME	E1104, E1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

ECOLE CFJ · SIRET : 45035532600023

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON	19690173000024	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme visé de journaliste atteste de la maîtrise par son titulaire des savoirs, savoir-faire et savoir-être dont doivent faire preuve les journalistes dans l'exercice des métiers multiples qui leur sont ouverts dans les médias et d'autres secteurs de l'économie, en France et à l'étranger. Il atteste en particulier de la maîtrise des méthodes de recherche, de vérification et de production de l'information les plus pertinentes et novatrices, sur tous les supports (papier, internet, radio, télévision), dans le respect d'une éthique professionnelle rigoureuse.

La certification adopte et, parfois anticipe, les évolutions du secteur de l'information pour adapter les compétences en conséquence. Elle fait une large part aux nouveaux modes de narration, notamment visuels, et à la maîtrise des nouveaux outils, à la croisée des chemins entre l'éditorial, l'informatique et le graphisme.

L'objectif est de certifier des journalistes professionnels au sens des articles L7111-3 et suivants du Code du travail et de garantir que le diplôme visé répond aux exigences de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi des Journalistes (CPNEJ).?

ACTIVITÉS VISÉES

- Collecte des informations auprès de sources qualifiées ;
- Vérification et analyse des informations ;
- Traitement éditorial sur le fond comme sur la forme, pour tout type de supports (imprimé, internet et réseaux sociaux, télévision, radio et podcast) ;
- Diffusion auprès d'une cible qualifiée ;
- Conception de produits éditoriaux innovants ;
- Organisation de la production éditoriale ;
- Garantie du respect des règles déontologiques et juridiques de la profession et d'une démarche de responsabilité

sociale et environnementale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Identifier une source d'information et en déterminer la valeur
- Mettre en place et entretenir un système ou/et un réseau de sources d'information sur des sujets déterminés
- Communiquer avec sa source en utilisant les langages sectoriels : économique, politique, diplomatique, scientifique, sportif, culturel ...
- Réaliser des recherches documentaires selon une méthodologie adaptée avec les outils adéquats, notamment dans l'urgence
- Collecter des informations auprès de personnes à leur contact direct ou au moyen d'outils, notamment numériques, éventuellement dans l'urgence
- Collecter massivement des informations pour constituer des banques de données qualifiées
- Mettre en œuvre les techniques journalistiques d'interview, d'enquête et de reportage
- Identifier et sélectionner avec esprit critique des informations spécialisées pour documenter un sujet précis
- Maîtriser les outils techniques, notamment numériques, de vérification des informations (écrites, sonores, visuelles)
- Respecter et faire respecter les règles d'éthique, de déontologie et du droit propres à la profession
- Protéger les sources et les données issues de la collecte d'information
- Assurer sa sécurité personnelle et ne pas mettre en danger les tiers
- Sélectionner un « fixer » / interprète en vue d'identifier les lieux de reportage et les personnes à interviewer
- Préparer à l'écrit une production éditoriale en démontrant une maîtrise de la langue française (orthographe, grammaire, typographie, style)
- Dégager les enjeux des questions d'actualité et les mettre en perspective avec esprit critique
- Identifier l'angle d'un sujet et le respecter
- Hiérarchiser l'information au sein d'un contenu
- Rédiger un synopsis
- Traiter l'information selon les différents genres journalistiques, avec créativité, en fonction d'une cible et d'une charte

éditoriale

- Hiérarchiser les productions éditoriales entre elles en fonction d'une ligne éditoriale
- Adapter l'information à la cible en conservant la précision du vocabulaire et des idées et en respectant une ligne éditoriale
- Produire de l'information en temps réel en respectant les exigences éditoriales, déontologiques et juridiques
- Développer une argumentation avec esprit critique au sein d'une production informative
- Exposer une proposition éditoriale et convaincre de sa pertinence en conférence de rédaction ou auprès d'un responsable éditorial
- Déterminer et contribuer à déployer les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la production d'un contenu éditorial donné dans un budget et une temporalité donnés
- Travailler en transversalité avec d'autres métiers des médias (connaissance des impératifs, des enjeux et du vocabulaire)
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Entretenir une connaissance constante des statuts et des droits des journalistes et des principaux acteurs des médias
- Produire un récit d'information sonore en respectant les codes de la narration par le son
- Définir et vérifier les moyens techniques à mettre en œuvre pour une production éditoriale sonore donnée
- Capter et enregistrer des sons
- Transmettre du son, en temps réel notamment
- Fabriquer des productions éditoriales à l'aide de plusieurs sons grâce à un outil de montage
- Traiter l'information selon les genres rédactionnels et les formats propres à l'information sonore
- Préparer, rédiger et présenter un flash, un journal ou une émission d'information de type radiophonique
- Transposer au micro de manière claire et concise un texte écrit en démontrant une maîtrise sans faille du français à l'oral
- S'exprimer à l'antenne avec une bonne élocution en maîtrisant son stress et sa respiration
- Diffuser des productions éditoriales sonores, notamment via les plateformes numériques
- Identifier les différentes valeurs de plans et leurs agencements en vue de construire une séquence
- Utiliser avec maîtrise les techniques et les outils de prise de vue
- Rédiger une feuille de tournage et/ou un séquencier
- Définir et vérifier les moyens techniques à mettre en œuvre pour une production éditoriale en image donnée
- Capter et enregistrer des vidéos (caméra, appareil photo, webcam, etc.)
- Respecter le droit sur les images et le droit à l'image et tenir à jour ses connaissances
- Transmettre la vidéo de manière sécurisée, en temps réel, par éléments ou en Prêt à Diffuser notamment
- Utiliser plusieurs outils de traitement de la vidéo en studio, principalement le montage et l'habillage vidéo
- Opter pour un genre rédactionnel et/ou un format propres à l'information en vidéo adapté au sujet et à l'angle choisis ainsi qu'au support de diffusion
- Sélectionner et organiser des images et des sons en séquences afin de les monter en respectant l'angle, le mode de traitement définis ainsi que le type de diffusion prévue
- Transposer à l'antenne un texte écrit en cohérence avec les images et les sons en démontrant une maîtrise sans faille du français à l'oral (commentaire sur images)
- Préparer, rédiger et présenter un flash, un journal ou une émission d'information de type télévisuel
- S'exprimer face à la caméra avec une bonne élocution en maîtrisant son stress et sa respiration
- Adopter une posture naturelle pour animer un plateau de situation en maîtrisant son corps à l'image et en tenant compte du langage non verbal
- Traiter la photographie avec les outils adéquats à des fins d'information
- Traiter l'information par le graphisme (infographie, motion design) en maîtrisant les codes et les outils ad hoc
- Diffuser des productions éditoriales en vidéo, notamment via les plateformes numériques
- Optimiser la diffusion et la réception d'une information auprès de la cible en utilisant les leviers éditoriaux et techniques ad hoc
- Organiser la chronologie de diffusion des informations en fonction des supports en vue de l'optimisation de leur réception auprès d'une cible
- Entretenir un échange direct ou indirect avec la cible des productions éditoriales en vue d'en assurer une meilleure réception ou d'améliorer sa pratique professionnelle, notamment par l'usage des réseaux sociaux
- Collecter et analyser les données relatives aux activités d'information (audiences, retours qualitatifs, etc.)

- Interroger sa pratique dans une perspective historique de l'information
- Appréhender les attentes des publics dans un monde en mutation
- Identifier les mutations des médias pour en cerner les fonctions et les effets dans son univers professionnel
- Concevoir des projets éditoriaux innovants dans le respect de contraintes économiques et temporelles.

Blocs de compétences

RNCP37033BC01 — Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégialement, par exemple à l'occasion d'un jury.

RNCP37033BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégialement, par exemple à l'occasion d'un jury.

RNCP37033BC03 — Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégialement, par exemple à l'occasion d'un jury.

RNCP37033BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégialement, par exemple à l'occasion d'un jury.

RNCP37033BC05 — Collecter, sécuriser et vérifier l'information dans un contexte numérique en vue de sa diffusion par les médias

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier une source d'information et en déterminer la valeur
- Mettre en place et entretenir un système ou/et un réseau de sources d'information sur des sujets déterminés
- Communiquer avec sa source en utilisant les langages sectoriels : économique, politique, diplomatique, scientifique, sportif, culturel ...
- Réaliser des recherches documentaires selon une méthodologie adaptée avec les outils adéquats, notamment dans l'urgence
- Collecter des informations auprès de personnes à leur contact direct ou au moyen d'outils, notamment numériques, éventuellement dans l'urgence
- Collecter massivement des informations pour constituer des banques de données qualifiées
- Mettre en œuvre les techniques journalistiques d'interview, d'enquête et de reportage
- Identifier et sélectionner avec esprit critique des informations spécialisées pour documenter un sujet précis
- Maîtriser les outils techniques, notamment numériques, de vérification des informations (écrites, sonores, visuelles)
- Respecter et faire respecter les règles d'éthique, de déontologie et du droit propres à la profession
- Protéger les sources et les données issues de la collecte d'information
- Assurer sa sécurité personnelle et ne pas mettre en danger les tiers
- Sélectionner un « fixer » / interprète en vue d'identifier les lieux de reportage et les personnes à interviewer
- Préparer à l'écrit une production éditoriale en démontrant une maîtrise de la langue française (orthographe, grammaire, typographie, style)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.

RNCP37033BC06 — Analyser et traiter l'information en vue de sa diffusion dans les médias

LISTE DE COMPÉTENCES

- Dégager les enjeux des questions d'actualité et les mettre en perspective avec esprit critique
- Identifier l'angle d'un sujet et le respecter
- Hiérarchiser l'information au sein d'un contenu
- Rédiger un synopsis
- Traiter l'information selon les différents genres journalistiques, avec créativité, en fonction d'une cible et d'une charte éditoriale
- Hiérarchiser les productions éditoriales entre elles en fonction d'une ligne éditoriale
- Adapter l'information à la cible en conservant la précision du vocabulaire et des idées et en respectant une ligne éditoriale
- Produire de l'information en temps réel en respectant les exigences éditoriales, déontologiques et juridiques
- Développer une argumentation avec esprit critique au sein d'une production informative
- Exposer une proposition éditoriale et convaincre de sa pertinence en conférence de rédaction ou auprès d'un responsable éditorial
- Déterminer et contribuer à déployer les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la production d'un contenu éditorial donné dans un budget et une temporalité donnés
- Travailler en transversalité avec d'autres métiers des médias (connaissance des impératifs, des enjeux et du vocabulaire)
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Entretenir une connaissance constante des statuts et des droits des journalistes et des principaux acteurs des médias.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.

RNCP37033BC07 — Mettre en forme et diffuser l'information sonore en vue de sa diffusion en radio ou via une plateforme numérique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Produire un récit d'information sonore en respectant les codes de la narration par le son
- Définir et vérifier les moyens techniques à mettre en œuvre pour une production éditoriale sonore donnée
- Capter et enregistrer des sons
- Transmettre du son, en temps réel notamment
- Fabriquer des productions éditoriales à l'aide de plusieurs sons grâce à un outil de montage
- Traiter l'information selon les genres rédactionnels et les formats propres à l'information sonore
- Préparer, rédiger et présenter un flash, un journal ou une émission d'information de type radiophonique
- Transposer au micro de manière claire et concise un texte écrit en démontrant une maîtrise sans faille du français à

l'oral

- S'exprimer à l'antenne avec une bonne élocution en maîtrisant son stress et sa respiration
- Diffuser des productions éditoriales sonores, notamment via les plateformes numériques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.

RNCP37033BC08 — Mettre en image et diffuser l'information en vue de sa diffusion dans les médias

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les différentes valeurs de plans et leurs agencements en vue de construire une séquence
- Utiliser avec maîtrise les techniques et les outils de prise de vue
- Rédiger une feuille de tournage et/ou un séquencier
- Définir et vérifier les moyens techniques à mettre en œuvre pour une production éditoriale en image donnée
- Capturer et enregistrer des vidéos (caméra, appareil photo, webcam, etc.)
- Respecter le droit sur les images et le droit à l'image et tenir à jour ses connaissances
- Transmettre la vidéo de manière sécurisée, en temps réel, par éléments ou en Prêt à Diffuser notamment
- Utiliser plusieurs outils de traitement de la vidéo en studio, principalement le montage et l'habillage vidéo
- Opter pour un genre rédactionnel et/ou un format propres à l'information en vidéo adapté au sujet et à l'angle choisis ainsi qu'au support de diffusion
- Sélectionner et organiser des images et des sons en séquences afin de les monter en respectant l'angle, le mode de traitement définis ainsi que le type de diffusion prévue
- Transposer à l'antenne un texte écrit en cohérence avec les images et les sons en démontrant une maîtrise sans faille du français à l'oral (commentaire sur images)
- Préparer, rédiger et présenter un flash, un journal ou une émission d'information de type télévisuel
- S'exprimer face à la caméra avec une bonne élocution en maîtrisant son stress et sa respiration
- Adopter une posture naturelle pour animer un plateau de situation en maîtrisant son corps à l'image et en tenant compte du langage non verbal
- Traiter la photographie avec les outils adéquats à des fins d'information
- Traiter l'information par le graphisme (infographie, motion design) en maîtrisant les codes et les outils ad hoc
- Diffuser des productions éditoriales en vidéo, notamment via les plateformes numériques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.

RNCP37033BC09 — Evaluer et optimiser la production éditoriale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Optimiser la diffusion et la réception d'une information auprès de la cible en utilisant les leviers éditoriaux et techniques ad hoc
- Organiser la chronologie de diffusion des informations en fonction des supports en vue de l'optimisation de leur réception auprès d'une cible

- Entretenir un échange direct ou indirect avec la cible des productions éditoriales en vue d'en assurer une meilleure réception ou d'améliorer sa pratique professionnelle, notamment par l'usage des réseaux sociaux
- Collecter et analyser les données relatives aux activités d'information (audiences, retours qualitatifs, etc.)
- Interroger sa pratique dans une perspective historique de l'information
- Appréhender les attentes des publics dans un monde en mutation
- Identifier les mutations des médias pour en cerner les fonctions et les effets dans son univers professionnel
- Concevoir des projets éditoriaux innovants dans le respect de contraintes économiques et temporelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.

Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégialement, par exemple à l'occasion d'un jury.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- J 58.13 Édition de journaux
- J 58.14 Édition de revues et périodiques
- J 59.11 Production de films et de programmes pour la télévision
- J 59.20 Enregistrement sonore et édition musicale
- J 60.10 Édition et diffusion de programmes radio
- J 60.20 Programmation de télévision et télédiffusion ; originaux d'émissions de télévision
- J 63.12 Portails Internet
- J 63.91 Activités des agences de presse
- J 63.99 Autres services d'information n.c.a.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- rédacteur(trice)
- deskeur(euse)
- rubricard(e)
- agencier(ère)
- reporter / journaliste reporter d'images / webreporter(trice) / reporter photographe / grand(e) reporter
- éditeur(trice)
- infographiste
- datavisualisateur(trice)
- datajournaliste
- enquêteur(trice)
- podcasteur(trice)
- documentariste
- chroniqueur(euse)
- présentateur(trice) de journaux ou d'émission d'information
- correspondant/e local(e) de presse / correspondant(e) à l'étranger
- chef(fe) d'édition / chef(fe) de service
- secrétaire général(e) de rédaction / secrétaire de rédaction
- rédacteur(trice) en chef(fe)
- directeur(trice) de la rédaction ou de publication

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Créée par la loi du 29 Mars 1935, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) a pour objet de délivrer une carte d'identité de journaliste professionnel aux postulants qui remplissent les conditions fixées

par cette même loi. La détention de la carte a perdu son caractère obligatoire pour exercer le métier de journaliste. Toutefois, l'article 6 de la convention collective précise qu'une entreprise de presse ne peut employer plus de trois mois des journalistes professionnels et assimilés qui ne seraient pas titulaires de la carte professionnelle de l'année en cours ou pour lesquels cette carte n'aurait pas été demandée.

Le diplôme du Centre de formation des journalistes de Paris fait partie des 14 cursus de formation inscrits à la Convention collective nationale des journalistes et reconnu par la commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ) sur la base d'un référentiel et de critères strictement définis ().

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 477 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 752
Jugés difficiles à recruter	22 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Apprentissage, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Président et vice-président du jury (enseignants-chercheurs désignés par le Recteur).
Représentante du Recteur.
1 représentant, a minima, de la direction et de la direction des études de l'école.
1 représentant, a minima, des formateurs (journaliste en exercice) de l'école.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 955 €
Selon la branche	8 561 € – 9 955 €
Prise en charge	Branches concernées
9 955 €	Valeur par défaut · 212 branches
8 561 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	46	0	84 %	—
2019	53	0	94 %	—
2018	47	0	89 %	97 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP16015

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37033/>